

209C1272  
FR0000130809-FS0575

13 octobre 2009

**Déclaration d'intention (article L. 233-7 du code de commerce)**

**SOCIETE GENERALE**

(Eurolist)

**Complément à D&I 209C1217 du 1<sup>er</sup> octobre 2009**

Par courrier reçu le 8 octobre 2009, complété par un courrier reçu le 12 octobre, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« [...] Ce franchissement de seuil résulte de la fusion intervenue entre le fonds E et le fonds relais dénommé "Fonds Relais SG 2009" utilisé pour la souscription à l'augmentation de capital réservée aux salariés et réalisée en juillet 2009.

Ce franchissement de seuil s'inscrit donc dans le cadre normal de notre activité de société de gestion. SGAM SA déclare, pour le compte du fonds E, que celui-ci n'a aucune intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de SOCIETE GENERALE ni d'exercer une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. SGAM SA déclare que le Fonds E n'a pas davantage l'intention de prendre le contrôle de SOCIETE GENERALE ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur.»

---